



Santé Sociaux



RÉINGÉNIÉRIE INFIRMIÈRE : ON NOUS MET EN danger !

Le décret n°2025 -1306 du 24 décembre 2025 fait porter aux infirmier.ères des responsabilités qui ne sont pas les leurs !

La réingénierie du métier infirmier n'est pas une revalorisation!

C'est un transfert de responsabilités médicales sans moyens, sans protection et sans reconnaissance.

On veut nous imposer :

- Des certificats de décès.
- Des prescriptions.
- Des décisions à risque médico-légal.

Toujours plus de responsabilités sans garanties !

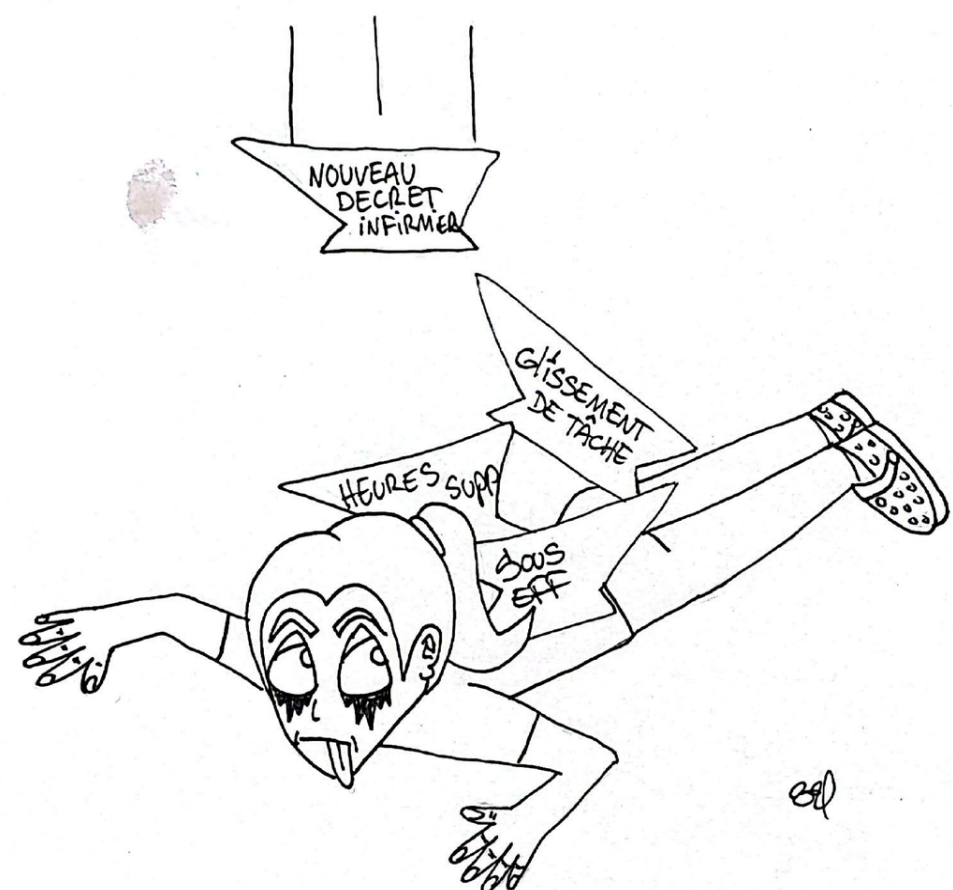
- En cas d'erreur : **l'infirmière paie.**
- En cas de contentieux : **l'infirmière est exposée.**
- En cas d'épuisement : **le terrain est abandonné.**

Le projet vise à pallier au manque de médecins à moindre coût, faire des économies sur le dos des soignantes et augmenter la pression sans augmenter les droits.

NON AU GLISSEMENT MASQUÉ DES TÂCHES !

Nous exigeons :

- Une formation reconnue et financée
- Une revalorisation salariale réelle
- L'abandon du texte en l'état
- Un cadre légal clair
- Une protection juridique renforcée



SOIGNANTS, SOIGNANTES, MOBILISONS-NOUS !
Refusons d'être les variables d'ajustement d'un système en crise !